

# FICHE PRATIQUE AL ADOS

## AUTORISATIONS

L'accèsion à l'autonomie est un thème important dans le projet pédagogique de chaque Accueil de Loisirs Ados.

L'Accueil de Loisirs Ados, ouvert sous forme d'accueil informel, est un lieu de rencontres, d'échanges, d'informations et d'expressions favorisant l'émergence de projets.

L'accès doit se faire sans discriminations. La cohabitation doit se faire dans le respect de l'autre, la neutralité, la laïcité et la tolérance, dans l'application du Projet Educatif de la collectivité en vigueur.

## PUBLIC ACCUEILLI

L'Accueil de Loisirs Ados est ouvert aux filles et garçons âgés de 11 à 17 ans.

## ENCADREMENT

Chaque AL Ados fonctionne sous la responsabilité d'un Directeur/Animateur titulaire, (ou en cours d'obtention), d'un Brevet Professionnel ou d'un diplôme B.A.F.D. délivré par la SDJES (Service Départementale de la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports). Chaque AL Ados est soumis à un taux d'occupation maximum de 12 à 24 jeunes en fonction de la capacité d'accueil du local (salle ados) et du nombre d'encadrants.

## HORAIRES D'OUVERTURE

Le fonctionnement des Accueils de Loisirs Ados organisé par le CIAS Carcassonne Agglo Solidarité est particulier : un accueil libre est proposé, les jeunes peuvent venir et repartir de l'accueil en fonction de leurs envies et/ou obligations sauf lors des activités spécifiques (sorties, intervenants, grands jeux...).

Une autorisation parentale est donc à signer sur le dossier d'inscription.

### Périscolaire :

- Mercredi : de 13h30 à 18h30
- Vendredi : de 17 à 19h (en fonction des AL Ados)

### Vacances scolaires :

Ouverture des AL Ados sur les vacances d'hiver, de printemps, 4 semaines l'été et d'automne.

- Du lundi au Vendredi : variable selon le planning.
- Soirées : jusqu'à 00h00.

## ACTIVITÉS

Les activités proposées au sein des AL Ados sont diverses et variées : elles peuvent revêtir un caractère culturel, artistique, sportif, social, préventif, etc ...

Elles sont proposées dans le cadre du fonctionnement classique de l'Accueil de Loisirs Ados ou bien dans le cadre de projets spécifiques, toujours avec une volonté éducative.

Elles peuvent se dérouler sur site ou à l'extérieur, avec ou sans prestataires. Des séjours peuvent également être organisés.

Les déplacements pour les sorties extérieures à la journée ou demie journée, ou pour les séjours s'organisent en minibus mais également en grand bus ou en train. Un planning d'activités est élaboré par chaque Accueil de Loisirs Ados pour chaque période de vacances.

## CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

- \* Participation annuelle de 17€ (de la date d'inscription pour une durée d'un an).
- \* Remplir et signer la fiche sanitaire et d'inscription.
- \* Fournir une attestation d'assurance responsabilité civile périscolaire / extrascolaire et individuelle, accident + photocopie des vaccins à jour.

## TARIFICATION DES ACTIVITÉS

<b>Le paiement doit se faire au moment de l'inscription à l'activité ou au séjour.</b>	ACTIVITÉS CLASSIQUES	ACTIVITÉS PROJETS SPÉCIFIQUES
ACTIVITÉS (avec prestation < 5€)	2,50€	2,50€
ACTIVITÉS (avec prestation entre 5€ et 10€)	6,00€	4,00€
ACTIVITÉS (prestations entre 10€ et 16€)	8,00€	6,00€
ACTIVITÉS (prestations > 16€)	11,00€	8,00€
NUITÉE (avec repas du soir)	9,00€	7,00€
REPAS (veillé, pique-nique, grillade, gouters exceptionnel)	2,50€	2,50€
DÉPLACEMENT HORS TERRITOIRE DE CARCASSONNE AGGLO (mer, Toulouse, etc...)	2,50€	2,50€

## RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Tous les usagers de l'AL Ados doivent :

- Respecter les règles élémentaires de bonne conduite et de politesse
- Respecter les autres sans violence physique et/ou verbale
- Respecter les locaux et le matériel mis à disposition

Au sein de l'AL Ados et dans ses abords immédiats ainsi que pendant les séjours il est interdit :

- De fumer ou de vapoter
- De consommer et/ou d'introduire de l'alcool
- De consommer et/ou d'introduire toute sorte de produit illicite
- D'introduire tout matériel représentant un danger
- Consulter des sites jugés inappropriés aux valeurs portées par la collectivité

Le CIAS Carcassonne Agglo Solidarité ne sera pas tenu responsable en cas de dégradation ou disparition d'objets personnels et/ou de valeurs amenés par les jeunes au sein de l'AL Ados, lors de sorties et séjours.

**Tout manque de respect, comportement incorrect ou cas de fautes graves (vol, bagarres, etc ...) pourra entraîner l'exclusion temporaire ou définitive du jeune. Avant toute décision définitive une rencontre avec les parents et les jeunes sera organisée.**